

**Locke<sup>1</sup>**

**Quelques observations sur l'écriture de John  
Locke et quelques clés pour la lecture**

**Philippe Barranger**

Philopsis : Revue numérique  
<http://www.philopsis.fr>

---

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

Chacun a intérêt à lire les auteurs dans leur langue autant que faire se peut et, bien sûr, Locke ne fait pas exception. Le texte de l'*Essay...* n'est certes pas d'une difficulté insurmontable bien qu'il puisse effrayer, voire rebuter un lecteur qui ne serait pas versé dans la langue anglaise. Locke, d'une manière générale, présente au lecteur étranger des problèmes supplémentaires que l'on peut ranger dans trois catégories. Il écrit une langue que l'on peut qualifier, non pas d'ancienne, puisque l'*Essay...* a été publié en 1690, mais de « vieillot ». Sans ressembler à une langue inconnue, à une *autre* langue que l'anglais appris au lycée, l'anglais de cette époque nous confronte à quelques archaïsmes, rapidement maîtrisés et, en général, plus propres à perturber le lecteur moderne qu'à le démoraliser complètement. Plus difficile est la question de la *langue philosophique*. Notre auteur traite, en effet, de problèmes ardues et le lecteur - qu'il soit étranger ou qu'il soit anglais, d'ailleurs - doit parfois s'arrêter pour vérifier qu'il suit bien la conceptualisation en cours, car il s'agit souvent bien de cela et toute imprécision dans l'élaboration des concepts ou des définitions serait sanctionnée ultérieurement par l'incompréhension du raisonnement.

De même, et pour continuer dans l'ordre des problèmes inhérents à la langue philosophique, il y a lieu de « réviser » toute la partie de la grammaire qui traite de la causalité, de la concession, de la comparaison, de la

---

<sup>1</sup> Ce texte a été écrit pour accompagner la lecture du livre IV de l'*Essay* mais nous a paru une bonne introduction à la lecture de Locke en langue originale. Toutes les références sont prises de l'édition Nidditch d'Oxford University Press (note des éditeurs).

condition, *etc.* Enfin le troisième point sur lequel il faut insister tant soit peu est ce qu'on peut appeler le *style*, que, pour la simple lecture du texte, on peut ramener à quelques particularismes comme, par exemple, l'usage du participe présent pour présenter l'hypothèse de ses raisonnements dans certaines démonstrations. Ajoutons que, dans le cas qui nous occupe, à savoir, le livre IV de l'*Essay...*, on trouve moins de ces tours spécifiques que dans, par exemple, les deux *Traités...*

Nous nous proposons de présenter une rapide étude de chacune de ces trois catégories de difficultés afin de « dédramatiser » la lecture de l'*Essay...* Dans un deuxième temps, nous nous efforcerons de soutenir l'effort de notre lecteur hésitant de Locke, en proposant la lecture « expliquée » d'un ou deux passages de l'*Essay...* Il faut cependant garder constamment à l'esprit que le problème n'est pas de *traduire*, mais de *comprendre*. On n'insistera jamais assez sur cette vérité, pourtant d'une pureté cristalline, *qu'il est impossible de traduire ce qu'on ne comprend pas et qu'il est inutile de traduire ce que l'on comprend*, à moins de travailler pour aider un public non initié, qui doit cependant s'attendre à une perte, si faible soit elle, dans la transmission de la pensée de l'auteur.

### L'anglais du XVIIème siècle

Une des caractéristiques principales des langues qui nous viennent directement des siècles passés est le défaut de fixation de l'orthographe.

Dans la plupart des cas, les différences sont cependant minimes et il suffira d'un peu de sang-froid pour éviter de s'énerver à la lecture de mots comme *Mathematicks* (p.529, l.28) ou *Sceptick* (p.531, l.23).

On pourra toutefois faire observer que l'anglais de cette époque conserve l'usage de la majuscule pour les substantifs, usage abandonné en anglais moderne (mais pas en allemand !).

Plus délicat est le problème posé par certains e muets, tellement muets qu'ils sont tout simplement omis. Ainsi en est-il, par exemple, dans *remembering* (p.530, l.14) ou dans *sensless* (p.541, l. 10) ; cela est dû à une orthographe qui, fautive, justement, de règles strictes, tend vers la phonétique : l'articulation, à voix haute, de certains mots vous rassurera sans aucun doute. S'il en subsistait cependant, l'usage d'un dictionnaire plus gros vous tirerait probablement d'affaire. A ce propos, rappelez-vous que l'une des qualités principales d'un dictionnaire est son poids ! Plus un dictionnaire est lourd, épais, plus son format est grand, plus le nombre de ses pages est élevé, plus il est documenté, nuancé, précis et plus il est susceptible de vous offrir d'explications sur les renseignements qu'il vous donne. Le petit *dico* que l'on espère cacher dans le creux de sa main un jour d'examen ne peut, sérieusement, servir qu'à caler les pieds d'un meuble bancal. Pour en revenir à l'orthographe, on trouvera des mots comme *steddy* (*steady*) ou *inferr* (*infer*) qui demanderaient des justifications plus circonstanciées mais dont l'élocution fournira assurément la clé.

Outre l'orthographe proprement dite, la morphologie a parfois de quoi étonner un lecteur moderne. Toujours le problème de la fixation de la langue. On constate que, dans de nombreux cas, on se trouve en présence de formes étymologiquement justifiées que l'anglais moderne a fini par enregis-

trer sous une forme figée. Ainsi, on trouve *our selves*, en deux mots, qui aujourd'hui n'en font plus qu'un (p.525, l.11), de même que *it self* (p.531, l.11 ou encore p.532, l.32) ce qui pourrait faire penser à un système si l'on ne tombait par hasard sur un *himself* en bonne et due forme à la dix-huitième ligne de la même page 531 ! Dans le même ordre d'idée, le texte nous propose *no body* (p.530, l.4), et des traits d'union dans *where-ever* (p.531, l.30) ou *juxta-position* (p.539, l.11), qui sont des formes de passage, la soudure n'étant pas encore effectuée entre les éléments. Il convient de souligner qu'une telle orthographe ne fait que nous faciliter la compréhension intime de ce que nous lisons. Il en est de même de *habitudes* (p.548, l.35) qui est le mot français n'ayant pas encore subi l'apocope qui le transforme en *habits*.

Le même flottement s'observe pour les formes du verbe *forget*, construit sur *get*, et qui donne, fort logiquement, *forgot* au participe passé (p.528, l.27) alors que l'anglais moderne en fait, à cette forme, *forgotten* ! (Rappelons que la terminaison *-en* est d'origine germanique et, inaccentuée, a tendance à disparaître. L'anglais d'Amérique, pourtant, garde *gotten* comme variante de *got* au participe passé.)

On notera également la forme ancienne *shew* du verbe (moderne) *show*. Il s'agit d'une variante archaïque, encore utilisée au siècle suivant, par David Hume, notamment.

Le terme *changeling*, rencontré p.569 et suivantes, à l'occasion d'une discussion sur les questions posées par le nominalisme, peut se révéler une énigme pour ceux qui ne possèdent qu'un dictionnaire « ordinaire ». Il faut un ouvrage très documenté ou ancien pour découvrir les sens archaïques du terme : il désignait autrefois un débile mental, un *imbécile* ou un *idiot*, ces mots étant à prendre dans leur sens fort. Le sens d'enfant « échangé » reste le sens étymologique mais les effets inattendus, censés résulter d'un tel échange, et la perplexité qui en découle pour les observateurs prenaient, dans cette acception, le pas sur le sens d'origine. Locke prend le terme dans ce sens, entendant par là « une catégorie intermédiaire entre l'homme et la bête », que l'on suppose désignée par ce mot.

La syntaxe aussi peut se révéler archaïque dans le texte de Locke, au point de ressembler à un devoir d'élève ! Il arrive par exemple que notre philosophe ignore les formes interrogative ou négative modernes, en *do* ou *do not*. Voyez donc ce qu'il écrit à la page 525, ligne 10 : *What do we else but perceive...*, ou trois lignes plus loin : *What do we more but perceive...* Dans ces deux interrogations, le verbe *do* a un statut de verbe lexical, avec le sens de *faire*, et non celui d'auxiliaire de la forme interrogative. Page 528, il écrit, à la ligne 32 : *I find it comes not short of perfect certainty*, une belle phrase négative qui brille par l'absence de l'auxiliaire *do*. Il récidivera à plusieurs reprises : *he knows not that...*(p.531, l.22) ou encore *I say not this, that...*(p.541, l.30). C'est que l'auxiliaire *do* est un raffinement de l'anglais : son rôle consiste à juger de la pertinence d'un prédicat. Je m'explique. Si l'on considère le fait de *parler allemand*, en relation avec un certain *Joe*, on peut dire *Joe speaks German.*, ce qui est une affirmation simple. Maintenant, introduisons *do* entre *Joe* et son talent supposé. Il y a alors réexamen de la proposition et une nouvelle énonciation : Soit la proposition est mise en question : *Does Joe speak German ?* soit elle est niée : *Joe does not speak German.*, soit elle est réaffirmée avec une vigueur nouvelle : *Joe does speak*

*German.*, qui en dit plus long que la forme initiale. C'est un peu le phénomène qu'illustre en français la forme en *est-ce que... ?* ou, plus encore, la question avec valeur affirmative renforcée *N'est-ce pas que... ?* où l'énonciateur prend son interlocuteur à témoin. En anglais moderne, le choix entre les formes interrogative et négative différentes a pour ainsi dire disparu, cédant la place à l'utile auxiliaire « central » qu'est *do*. L'anglais du XVIIème siècle avait encore ce choix

Ce qui reste néanmoins la principale difficulté dans ce texte, pour des lecteurs non spécialisés, c'est la qualité du style, le registre de la langue, qui, chez les auteurs des temps passés, était invariablement le registre élevé, le « style noble ». Il fait parfois sourire aujourd'hui, ce style noble, avec ses imparfaits du subjonctif en français, avec ses deuxième et troisième personnes du singulier en *-st* et en *-th*, avec ses pronoms en *th-*, en anglais, toute la famille des *thou, thy, thine, thee*, que l'on n'apprend plus aux écoliers modernes. Mais c'est le style dans lequel écrivirent Chateaubriand, Voltaire, Madame de Sévigné ou bien Donne, Sheridan, Walter Scott et...Locke.

### Le registre élevé

Il convient, pour aborder cette difficulté, de battre le rappel de ses connaissances grammaticales et lexicales (entendez par là qu'il faut avoir un coude posé sur un dictionnaire et l'autre sur un *bon* livre de grammaire) mais aussi d'essayer de raisonner comme un Anglais. Un exemple : S'interrogeant sur les propriétés des corps qui ne sont pas révélées par l'expérience et ayant avoué l'incompétence de l'esprit humain dans ce domaine (chap.III), l'auteur se déclare *at a loss*. La locution est connue ; elle exprime la perplexité du sujet. Ici, cependant, Locke écrit : *If we are at **this** loss in respect of the Powers and Operations of Bodies...*(p. 548, l.19) car ce *this* vient rappeler toute la démonstration qui précède et la prend pour référence de la perplexité encore plus grande de l'homme quant à l'esprit, en s'insérant dans la locution *to be at a loss*, que l'on trouve sous cette forme invariable dans tous les dictionnaires. Ce minuscule exemple montre bien la souplesse avec laquelle un Anglais utilise son arsenal linguistique pour donner fluidité et cohésion à sa pensée. C'est tout l'intérêt du langage de niveau élevé et l'on imagine mal un philosophe qui, dissertant sur l'entendement humain, s'exprimerait (ou tenterait de le faire) à l'aide des approximations et des images passe-partout du langage populaire.

Il est bien sûr impossible de traiter, dans un espace aussi restreint, des choix lexicaux de Locke. Certains sont propres au registre élevé, d'autres font partie des usages anciens, et un dictionnaire est ici d'une utilité indiscutable. Une locution comme *to be fain* (ici, « être conduit » : p.532, l.5) ou un adverbe comme *hitherto* (p. 540, l.10) appartiennent au style élevé mais la première est un archaïsme purement lexical alors que le second fait partie d'un système lié à la situation d'énonciation : *Hither* et *Thither* sont, dans le mode dynamique, apparentés à *Here* et *There*, qui opèrent, eux, dans le mode statique. Le style noble disait autrefois *Come hither* au lieu de *Come here*. Ce n'est pas tout à fait un hasard si l'on rencontre, dans cette langue

« cousine » qu'est l'allemand moderne, un système comparable avec *her* et *hin*.

Puisqu'il est question de système, il convient peut-être de mentionner et d'expliquer brièvement celui qui consiste à former des adverbes ou des relateurs syntaxiques (conjonctions ou pronoms relatifs) à partir de prépositions. Le modèle peut être pris p.525, l.16 ou p.526, l.2 : nous trouvons en effet *wherein*, qui peut se décomposer en *where* (notion de **lieu**) et *in*, qui est une préposition bien connue. Le deuxième exemple est celui de *thereby*, qui réunit *there*, élément déictique anaphorique, c'est-à-dire qu'il signale qu'une idée est **déjà posée**, et d'autre part *by*, qui introduit la notion de **moyen**. La difficulté réside dans le fait que, dans ce système, *where* n'a pas son sens habituel de « où » mais a seulement une fonction de relateur. Il est donc préférable de le traduire par *which*, ce qui donne en français dans l'exemple choisi, « en quoi », si l'on associe une équivalence de la préposition anglaise et un pronom relatif approprié.

Le problème de *thereby* est du même ordre mais sans la fonction de relation. *There* renvoie à ce qui vient d'être dit et, de ce fait, se traduirait plutôt par « là » ou « cela » (dans le cas présent, « par là, par là même », c'est-à-dire *par le moyen (by) qui vient d'être indiqué (there)*).

Cet exemple montre assez bien le genre de travail auquel se livre l'esprit d'une personne qui s'exprime dans sa langue maternelle. Dans l'expression française *par là même*, il est évident que l'élément *là* n'a pas une valeur d'adverbe de lieu mais de déictique, c'est-à-dire de « pointeur » (il serait intéressant, quoique peu pertinent dans cette étude, de s'interroger sur la valeur de *même*, qui n'est, de toute évidence ni la similitude ni le degré d'intensité...). Le réflexe de traduction n'est donc pas toujours le bon quand on a affaire à un texte étranger, voire étrange...

D'autres points de la langue anglaise posent des problèmes du même ordre. De simples conjonctions comme *nor* ou surtout *but* doivent être prises avec précaution si l'on veut éviter les erreurs. *Nor* (exemple p.526, l.17) peut commencer une phrase et, ce faisant, rendre le lecteur étranger perplexe (*at a loss...*). La perplexité vient de l'habitude de traduction : *nor* = *ni*. Si l'on essaie plutôt de **comprendre** ce terme de syntaxe, on le décompose en deux notions très faciles à traiter : conjonction et négation. La conjonction associe deux déclarations (*et*) et ajoute un caractère négatif à ces deux déclarations (forme négative *et*, si l'on veut vraiment insister sur la similitude dans la négation que suppose *ni*, on peut ajouter *non plus*, qui fait, en français, exactement ce travail.)

Avec *but*, on a affaire à quelque chose de plus varié dans la traduction mais pas nécessairement dans la signification. En effet, tous les emplois de ce terme semblent converger en un point : *marquer une exception qui contraste avec la règle posée*, ou simplement, même, avec *ce qui précède*, c'est-à-dire, en fait, *ce qui vient d'être posé*.

Ainsi, l'on a le simple contraste du français *mais* ; le paradigme, cependant, ne s'arrête pas là. *Any one, who will but reflect...*(p.527, l.25), *I should now proceed...but that it is...*(p.525, l.27), *remembrance is but the reviving of some past knowledge* (p.529, l.17), *no room for hesitation...but the mind is ...*(p.531, l.13), *whatever comes short of these, ...is but faith and opinion, but not knowledge* (p. 537, l.1-2), et il y aurait bien d'autres exemples de *but* qui, tous ont le même sens profond, mais néanmoins se traduisent en

français par des termes différents, simplement parce que les deux langues obéissent à des logiques différentes. Il est plus facile de tenter de raisonner comme un anglais que de s'efforcer de trouver toujours la bonne traduction. C'est la difficulté du registre élevé que d'offrir des subtilités de langage qui sont des subtilités de pensée : c'est, après tout, le domaine de la philosophie. Nul doute que le subjonctif correctement utilisé en français ne dénote une plus parfaite limpidité du raisonnement.

Et justement, le subjonctif semble répondre à une autre définition en anglais. Certains grammairiens disent qu'il n'existe pas de subjonctif, d'autres, qu'il s'agit d'un « mode », sans toujours être très précis sur ce que cela recouvre. La vérité est que, en tant que partie du système verbal, tel qu'il se présente en français, le subjonctif est, au moins, archaïque en anglais. On trouve des formes du verbe *be* qui semblent être dues à un potache de chez nous pas très au courant de la dernière leçon : *there be* (p.531, l.31), *it were to be wished that it were...*(p.548, l. 10-11) et l'on trouve très peu d'autres verbes qui manifestent de pareilles anomalies de conjugaison. La raison en est que le système verbal de l'anglais est extrêmement simplifié et ne comporte aucun des systèmes de désinence du français. Le mode de l'*irréel*, du *supposé*, de l'*hypothétique* est rendu chez nos voisins d'Outre-Manche par d'autres moyens linguistiques. Quand un prédicat n'est pas déclaré validé par l'énoncé, le verbe reste à l'infinitif. Les constructions les plus courantes sont formées sur *for*, ou bien sur des modaux comme *must* ou *may / might*. On a donc affaire à une logique de conceptualisation qui diffère largement de celle du français : Là où un Français pensera et dira « il faut que je m'en aille », c'est-à-dire, *voici ce qui manque* (sens de « il faut ») : *c'est que je parte*, un Anglais envisagera son rapport à l'idée de partir sous l'angle de la nécessité et insérera *must* au milieu de la relation prédicative *I-go*. Et là où notre Français dira « il serait bon qu'il parte », envisageant la relation prédicative au complet (*qu'il parte* = il - partir), l'Anglais évaluera l'opportunité d'attribuer ce prédicat (*go*) à « lui » et dira : *It would be good for him to go*. Il ne peut faire de mal à personne d'essayer de se glisser dans une pensée étrangère plutôt que de vouloir tout ramener à sa propre façon de « voir » les choses.

### La langue philosophique

La langue des philosophes, dans le souci constant d'être précise et de ne rien laisser dans un flou « artistique », est souvent lourde. Elle progresse à pas mesurés et préfère bien regarder où elle pose ses pieds. En anglais comme ailleurs, le philosophe insiste souvent plutôt deux fois qu'une. C'est ainsi que certaines articulations du langage courant sont par lui doublées pour mieux marquer la démarche de l'esprit. Un énoncé conditionnel ne se contentera pas de *if*, ou d'une inversion, plus recherchée (registre élevé : p.546, l.4) mais ajoutera fréquemment *then* afin de mieux marquer la conséquence. De même, les énoncés concessifs sont souvent renforcés en *though...yet...*, alors que le style courant se contente le plus souvent d'un seul de ces deux termes.

C'est cependant dans la formulation même des idées que l'on aboutit parfois à des formes déroutantes pour le non-angliciste. On trouve (p.526,

1.11) *What is, is.*, une forme étrange qui résume bien la situation. Un sujet, un verbe. Mais le sujet comporte un verbe qui est le même que ce que j'ai appelé le verbe. De plus, c'est un tout petit mot de deux lettres. Il faut se méfier des mots de deux lettres en anglais. *Be, is, as, so, to, in*, sont très souvent source d'erreur. Dans notre exemple, *is*, du verbe *be*, est évidemment un des verbes fondamentaux de la philosophie. Le sujet de l'énoncé, *What is*, « ce qui est », est isolé du prédicat par une virgule, ce qui rend la lecture plus facile. Quant au prédicat, je ne pense pas qu'il soit indispensable de le traduire pour le comprendre...

Un peu plus bas dans la même page, aux lignes 15 à 17, on retrouve une formulation du même genre avec l'énoncé *...White and Round, are the very ideas they are, and (...) they are not other ideas which he calls Red or Square*. En appliquant ce qui a été dit de l'exemple précédent, on détermine facilement le sujet et le prédicat. Une difficulté supplémentaire intervient au niveau de la relative *the very ideas they are*. Du fait qu'il y a ici absence de tout terme grammatical de liaison. Il ne s'agit en aucun cas d'une « omission » ou autre « ellipse » du pronom relatif : l'anglais construit directement une relative **déterminative** dont le rôle est d'explicitier le choix de *the* dans *the very ideas*. Ce type de construction s'impose dans les cas où la relative fait pratiquement partie de la détermination. Comparez avec *other ideas which he calls Red or Square* : le groupe *other ideas* n'est pas déterminé et la relative est une information **nouvelle**.

Considérons maintenant l'énoncé *Thus Blue is not yellow, is of identity* (p.527, l. 17).

On observera que, dans le texte, il y a une différence de typographie entre les différentes parties de la phrase. En fait, la typographie différente correspond à une citation. Cette citation est, de plus, isolée de ce qui suit, par une virgule. Et ce qui suit est un verbe. Il faut donc interpréter le passage en italique (dans le texte) comme le sujet et le reste comme le prédicat.

Il est fréquent, chez les philosophes anglais, de faire appel à ce dispositif, assez déroutant pour le lecteur étranger. Ajoutons que, parfois, la citation est précédée de *That*, ce qui revient à écrire « lorsqu'on dit **que**... ».

Tout cela pour insister un peu sur la difficulté qu'il y a à lire de l'anglais philosophique. Il est vrai que nos auteurs ne s'embarrassent pas toujours de fluidité de style et qu'il appartient au lecteur de fournir une lecture de précision équivalente à celle de l'écriture.

### **Le style de Locke**

Dans cet essai, je l'ai déjà dit, Locke se montre un peu plus clair que dans certains de ses autres écrits. Son style y est presque neutre, compte évidemment tenu des réserves qui ont, jusqu'à maintenant, fait l'objet du présent article. C'est à peine si l'on peut noter comme une marque personnelle ce point qui, d'ordinaire, devient presque un tic, à savoir l'usage de la forme en -ing dans les énoncés causatifs. Page 528, aux lignes 9 à 12, on peut se faire une idée de la manière dont fonctionne cette forme dans cet emploi précis.

*For our finite understandings **being** able to think, clearly and distinctly, but on one thing at once, (...) And he that knew most, would know but one truth, that **being** all he was able to think on at one time.*

Par l'emploi de cette forme en -ing, l'énonciateur anglais indique qu'il prend à son compte la validation de la relation prédicative (our understandings-be able to think on ...) et invite son interlocuteur (ou « co-énonciateur ») à l'admettre. Or, c'est exactement ce que fait un homme qui emploie *puisque* ou *comme* en français, *as* ou *since* en anglais : il **rappelle** une cause déjà connue de son interlocuteur. Donc, l'auteur, ici, nous invite à admettre l'idée que nos entendements finis ne peuvent traiter qu'une idée à la fois (**but on one thing at once** : l'exception, voir ci-dessus), comme origine de son raisonnement : « Puisque... »

La seconde partie de l'exemple fonctionne de la même façon : « l'homme qui en saurait le plus ne connaîtrait qu'une seule vérité, **puisque** c'est tout (*that being all*) ce qu'il pourrait penser à la fois ».

Le texte de l'*Essai* est parsemé d'exemples divers de cette construction. Bien qu'il ne soit pas toujours aisé de l'identifier comme causative, il est toujours possible d'appliquer la recette suivante : déterminer quelle est la relation prédicative (sujet-verbe et ses compléments) puis essayer *puisque* - sujet - prédicat et voir si la suite de l'énoncé propose quelque chose qui puisse s'apparenter à un résultat... Il faut être très méthodique et surtout ne pas essayer de penser en termes de traduction à la première lecture : certaines constructions anglaises se prêtent mal à une manipulation comparable en français . Voyez par exemple ce que devient *there is* dans cette configuration : *there being* ; voyez ce que devient *it is* (p.540, l. 24 , ou encore p. 541, l. 1). Le lecteur aura intérêt à reconstituer la forme canonique afin d'éviter de se perdre. Il est ainsi possible de traiter *it being shewn...and the mind made ...* (p.532, l.21 ) comme *as it is shown...and as the mind is made....*, ce qui redevient une simple construction passive.

### Un exemple de lecture

Pour terminer cet article, essayons de lire un bref passage du texte : p.544, l.20 à 26 Le contexte est, dans le chapitre sur *l'Etendue de la connaissance humaine*, l'examen des limites de nos idées complexes. « Ajouter à notre connaissance sur le sujet des *substances* revient à ajouter des idées simples qui soient susceptibles de coexister avec celles qui forment déjà nos idées complexes de telle ou telle *substance* ». C'est à peu près le contenu du paragraphe précédent.

C'est ce contenu qui est rappelé par le *This* initial.. Le segment entre virgules qui suit n'est pas le prédicat mais un commentaire sur *This*. Le prédicat est double : *l'attribution* de l'adjectif *very narrow*, d'une part, et d'autre part celle du statut de partie (*part*, emprunté au segment entre virgules) presque insignifiante de la Science humaine : *scarce any at all* (le rôle de *any* est toujours de passer en revue des possibilités, ici, des réalisations de la notion de *partie* ; le résultat est ici *scarce*, correspondant à l'adverbe moderne *scarcely*, c'est-à-dire à *peine*). Quant à ce commentaire entre virgules, c'est une forme concessive construite sur l'idée que « *This* » constitue effectivement une **partie** importante (*weighty* = de poids ), mais...il y a une ré-



serve annoncée par *how...soever* et qui va laisser la place au prédicat, beaucoup moins positif que ce jugement le laissait présager. *However*, forme moderne de ce que nous trouvons ici (la forme moderne serait *However weighty and considerable a part...*) annonce *yet*, dont la valeur est « *attention, tout n'a pas été dit, rien n'est joué...* ».

La deuxième phrase est liée à la précédente par *whereof* (voir ci-dessus) ; elle va donc poser la raison de ce qui vient d'être dit. Cette explication, c'est-à-dire le reste de la phrase, constitue le prédicat attribué au sujet *the reason whereof*. *That*, tout comme *que*, en français, indique que ce qui suit est pré-construit dans l'esprit de l'énonciateur [rappelons que le langage s'élabore sur le mode linéaire mais que l'ordre de conception d'un énoncé n'est pas nécessairement le même que l'ordre de production]. Ce qui suit est encore construit sur une forme attributive de prédicat. Le sujet est « *the simple ideas whereof our complex ideas of substances are made up* », qui ne pose aucun problème. Le prédicat, dont l'application est limitée à la *plupart* de ces idées simples, est construit à l'aide de *such...as...* qui sert à établir une similitude avec un terme (introduit par *as*) qui sert de référent. Ici, c'est une définition de propriétés et, présentée sans nouveau sujet, elle constitue un prédicat *disponible pour application* à notre sujet. L'intérêt de cette construction est d'inscrire les propriétés du sujet dans un ensemble plus vaste doté des mêmes (*such*) propriétés. Donc nos idées des substances *en elles-mêmes* (*in their own nature*), ne comportent (le verbe *carry* est une image intéressante pour attribuer une propriété « permanente ») aucune nécessité de connexion ou d'absence de connexion avec d'autres idées simples dont nous chercherions (*we would* est à prendre ici au sens ancien de « vouloir ») à établir la connexion avec elles.

### Conclusion

De la « lecture » qui précède il faut se garder de tirer un quelconque désespoir. J'ai souligné un certain nombre d'articulations du texte qui, dans une lecture normale, sont déjà acquises et, en quelque sorte, « automatisées ». Un lecteur étranger moyen possède un minimum de connaissances en anglais (sinon il ne s'agit pas d'un lecteur !) qui lui permettent de parcourir un texte. En montrant, dans certains exemples, quel élément du texte transmet quel message, j'ai essayé de fournir une clé pour les passages difficiles. Il est utile de prendre le temps de considérer la démarche linguistique d'un auteur. La linguistique permet souvent de comprendre *au plus près* ce qu'il a écrit, le sens profond de tel ou tel choix, une nuance qui avait échappé à une lecture superficielle. Il y a, comme dirait Locke, des connexions entre les structures profondes de la langue et le style, qu'aucune traduction ne peut restituer. Les œuvres traduites sont sans doute d'un immense intérêt **documentaire** mais ne peuvent qu'exceptionnellement rendre justice au génie propre d'une langue. C'est vrai de la philosophie, de la littérature et que dire de la poésie ?